



HAL
open science

Un avenir post-nucléaire ? Les attermolements des acteurs du territoire de Trino (Italie) en contexte de démantèlement

Cesare Mattina

► **To cite this version:**

Cesare Mattina. Un avenir post-nucléaire ? Les attermolements des acteurs du territoire de Trino (Italie) en contexte de démantèlement. *VertigO : La revue électronique en sciences de l'environnement*, 2021, Identité nucléaire, 35. hal-03558784

HAL Id: hal-03558784

<https://hal.science/hal-03558784v1>

Submitted on 7 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License



VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement

Hors-série 35 | octobre 2021

Approches interculturelles des identités nucléaires autour d'un démantèlement

Un avenir post-nucléaire ? Les attermolements des acteurs du territoire de Trino (Italie) en contexte de démantèlement

Maude Gallimard et Cesare Mattina



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/vertigo/33178>

DOI : 10.4000/vertigo.33178

ISSN : 1492-8442

Éditeur

Les Éditions en environnement VertigO

Ce document vous est fourni par Aix-Marseille Université (AMU)



Référence électronique

Maude Gallimard et Cesare Mattina, « Un avenir post-nucléaire ? Les attermolements des acteurs du territoire de Trino (Italie) en contexte de démantèlement », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Hors-série 35 | octobre 2021, mis en ligne le 12 octobre 2021, consulté le 07 octobre 2024. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/33178> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.33178>

Ce document a été généré automatiquement le 1 février 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Un avenir post-nucléaire ? Les attermolements des acteurs du territoire de Trino (Italie) en contexte de démantèlement

Maude Gallimard et Cesare Mattina

Introduction

- 1 Après de multiples retards, le 5 janvier 2021, les ministères italiens du Développement économique et de l'Environnement donnent l'autorisation à Sogin, l'agence d'État gérant le démantèlement des sites nucléaires italiens et les déchets radioactifs, de rendre publics les sites aptes à accueillir le centre national de stockage des déchets radioactifs¹, 67 sites et 69 communes sont concernés. Les nombreux critères territoriaux d'exclusions (zones volcaniques et sismiques, zones géomorphologiques et hydrauliques problématiques, altitude, distance de la côte et des centres urbains, proximité à des sites touristiques et paysagers, *et cetera*) prévoient aussi le fait que les communes hébergeant des sites nucléaires² ne fassent pas partie des options possibles de localisation. À Trino – commune de la plaine du Pô piémontaise hébergeant la centrale électronucléaire de puissance « Enrico Fermi » en démantèlement – cela n'empêche pas Daniele Pane, maire centre-droit d'affirmer en septembre 2020 qu'il ne serait pas contre l'idée d'accueillir le nouveau centre national de stockage des déchets³.
- 2 Cet événement est assez révélateur de la manière dont les territoires à présence nucléaire, même à distance de plus de trente ans de l'arrêt des productions, restent ancrés à ce qui a failli devenir, dans les années 1980, une zone mono-industrielle énergétique encore plus influente sur les configurations territoriales locales et sur la distribution des « prestiges sociaux » (Fournier, 2005, Retière, 1994). Pourquoi et comment, malgré l'arrêt définitif des productions en 1990 et la décision prise plus tard de l'accélération du processus vers un « démantèlement immédiat »⁴ de la centrale

Enrico Fermi, a-t-on tant de mal à imaginer et à projeter un territoire post-nucléaire et qui tourne cette page pour penser un futur différent ? Pourquoi l'après-nucléaire n'est-il pas si évident et quels sont les phénomènes structurels, sociaux et politiques qui le freinent très largement ?

- 3 Pour répondre à ces questionnements, nous allons analyser de façon diachronique comment les différents acteurs et groupes sociaux de ce territoire de Trino ont traversé la phase de déclin de la production nucléaire (référendum de 1987 décrétant un moratoire sur la construction de nouvelles centrales), la phase incertaine de l'arrêt des productions (1990), puis de la mise en sécurité passive (1990-2003) et du démantèlement (depuis 2003) ; pour s'installer dans l'incertitude durable des démantèlements et de la gestion des déchets dans l'attente d'un centre national de stockage des déchets qui n'existe toujours pas.
- 4 Qu'en est-il donc à Trino depuis le début du démantèlement et l'arrivée de l'agence publique gérant ce processus (Sogin) ? Comment les différents acteurs pensent-ils ce territoire, entre activités économiques existantes en dehors du nucléaire (riziculture, anciennes cimenteries encore en activité, quelques petites et moyennes entreprises ou petites et moyennes industries), un secteur nucléaire qui est malgré tout encore là dans sa phase de démantèlement et des secteurs en expansion à peine suggérés dans les différents projets de territoire (tourisme vert, tourisme gastronomique, parcours de loisir, mise en valeur des espaces naturels) ?
- 5 Nous nous inscrivons en faux par rapport à des thèses assez répandues dans les sciences sociales autour d'une téléologie des transitions énergétiques, d'une désindustrialisation devant forcément aboutir à des activités économiques à moindre impact environnemental. Les travaux d'historiens ont plutôt montré que les évolutions dans le recours à différentes formes d'énergies se sont souvent caractérisées par une addition plus que par une substitution de modalités de production et de transformation d'énergie (Fressoz, 2013 ; Lamart et Stoskopf, 2019 ; Smil, 2017). Le nucléaire est l'exemple même d'un secteur qui, tout en étant très dangereux et en engendrant des déchets impactant l'environnement pour des milliers d'années, arrive à vivre et à se renouveler depuis une vingtaine d'années grâce à sa capacité à se présenter comme émettant très peu de gaz à effets de serre. Nous nous inscrivons ici dans l'idée, soutenue par des auteurs de plusieurs disciplines des sciences sociales, selon laquelle il n'y a pas un processus unique de désindustrialisation, mais plutôt des « désindustrialisations » qui, selon les secteurs d'activité, les périodes historiques, ou les territoires en question, ne sont pas du tout homogènes (Hau, 1996). Les territoires connaissent souvent de nouvelles dynamiques de développement de par des processus de reconversion graduelle, de réindustrialisation, d'implantation de nouvelles activités économiques ou, comme dans le cas de Trino, de continuités industrielles sous d'autres formes, soutenues par les pouvoirs publics nationaux et locaux (Deshayes, 2010 ; Leduc-Ait Oumeziane, 2003). Plutôt que de parler d'un processus unique de désindustrialisation, il s'agit ici de parler, à l'instar de Jean-Luc Deshayes et Cédric Lomba (2017) de transitions économiques des territoires.
- 6 À la différence de certains auteurs (Zonabend, 2014), nous réfutons l'idée de populations subissant unilatéralement le pouvoir d'industries imposant leur acceptation des dangers pour la santé et l'environnement ou construisant la négation et le déni du risque. Concernant le rapport aux territoires d'implantation, le nucléaire vit et continue de vivre, non seulement par une imposition verticale de son pouvoir,

mais aussi parce que certains groupes sociaux et économiques, agissant nationalement et localement, en tirent du bien-être et des avantages matériels et symboliques et contribuent à leur continuité, leur légitimité voire à leur expansion sur le territoire (Fournier, 1996 ; Topçu, 2013). À l'échelle locale de notre analyse, notre idée est donc que, malgré les projets et les initiatives pour imaginer et construire les territoires de l'après-nucléaire, la plupart des acteurs agissant sur Trino demeurent dans des rhétoriques ou des actions tendant à confirmer la continuité et la légitimité du nucléaire à côté d'autres secteurs économiques. À la vue du déclin démographique de Trino ces trente dernières années, et du processus de désindustrialisation très avancé de son territoire, on peut même faire l'hypothèse que le nucléaire, avec d'une part ses emplois dans le démantèlement - même si pas nombreux - et, d'autre part, les fonds étatiques de compensation versés aux communes du fait de l'hébergement des déchets radioactifs, demeure un secteur important de ce territoire. Malgré la fin des productions depuis désormais plus de trente ans, la filière nucléaire continue en effet à être très présente concrètement dans l'esprit de tous les acteurs sociaux et à conditionner un certain nombre de conduites et d'actions.

- 7 Nous verrons ainsi, dans une première partie comment ce territoire de Trino a basculé en peu de temps, entre 1986 et 1990, d'un district nucléaire en puissance avec le projet d'une deuxième centrale - n'ayant pas abouti - à un territoire devant repenser ses vocations face à une importante désindustrialisation et des processus de démantèlement et de gestion des déchets radioactifs. Puis, dans une deuxième partie, nous verrons toute la difficulté que les différents acteurs du territoire de Trino ont à imaginer et à mettre en œuvre des politiques qui donneraient à ces territoires des vocations différentes et qui soient vraiment pensées en alternative au nucléaire. Enfin, on mettra l'accent sur la manière dont les politiques publiques nationales de compensation financière des communes hébergeant les déchets radioactifs, construites à Trino par des acteurs locaux de l'intermédiation politique (Nay et Smith, 2002), ne font que relégitimer le secteur nucléaire sur ces territoires.

Méthodologie

- 8 Ce travail est le résultat du croisement de deux travaux de recherche : celui d'un mémoire de Travail de fin d'études (TFE) et celui d'une recherche collective menée entre 2015 et 2019.
- 9 Le mémoire de TFE (équivalent au niveau français de master 2 en école d'ingénieur) intitulé *De l'implantation au démantèlement, identités d'un territoire d'accueil du nucléaire de production en Italie* a été réalisé en 2020 à l'ENTPE et a été dirigé par Pierre Fournier du *Laboratoire Méditerranéen de Sociologie* (LAMES-CNRS, Aix-Marseille Université, France). L'enquête s'est focalisée sur la commune de Trino. À cause de la crise sanitaire et de la conséquente impossibilité d'aller physiquement sur le terrain, elle a été réalisée à distance par la lecture d'archives de la presse locale et nationale et d'un blogue politique du parti local de centre gauche⁵, par l'étude de documents d'institutions nationales et locales s'occupant du nucléaire (*Comitato Interministeriale per la Programmazione Economica*, Sogin) et par l'accès à un groupe rassemblant des habitants de Trino sur les réseaux sociaux. Les articles de presse et du blogue ont été sélectionnés par mots-clés (en italien lors des recherches) : « nucléaire », « Trino », « démantèlement », « déchets radioactifs », « Fermi », etc. Le site internet du quotidien

national/régional *La Stampa*⁶ donne accès aux archives des articles depuis 1860, ce qui a permis de retracer les étapes de la relation entre la centrale électronucléaire et le territoire de Trino. Enfin, la lecture des publications sur le groupe Facebook des habitants de Trino, notamment celles mentionnant le nucléaire (recherche de mots-clés), a permis d'appréhender les modes d'existence du nucléaire dans les discours des élus, des acteurs associatifs et des citoyens et habitants.

- 10 La recherche collective s'appuie sur une enquête de terrain portant sur les relations entre installations énergétiques et territoires environnants sur plusieurs sites nucléaires italiens, dont celui de la centrale de production électronucléaire de Trino, au Piémont. Il s'agit du Projet TEPRENCA (« Les TERRitoires de la PRoduction ENergétique à bas CARbone ») financé par le Labexmed d'Aix-Marseille Université et par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et portant sur les relations entre installations énergétiques du nucléaire et des énergies renouvelables (photovoltaïque et éolien terrestre) et territoires environnants, coordonnée par Cesare Mattina et par Pierre Fournier au sein du *Laboratoire Méditerranéen de Sociologie* (LAMES-CNRS Aix-Marseille Univ.) devenu désormais MESOPOLHIS (Centre méditerranéen de sociologie, science politique et histoire) depuis janvier 2021. Elle a comporté le recueil d'articles de presse, d'une documentation d'ouvrages et de témoignages écrits d'érudits locaux ainsi que d'observations directes à la fois du site nucléaire de Trino et de son territoire environnant. Elle s'est basée sur l'analyse des déclarations d'élus dans la presse écrite ou en ligne ou dans leurs blogues ainsi que sur 4 entretiens avec des anciens élus et des élus locaux de Trino. Les traductions de l'italien au français ont été effectuées par les auteurs.

De la potentielle mono-industrie nucléaire au fléchissement industriel de Trino.

- 11 Pour le territoire de Trino, les années 1980 ont été celles d'un écartèlement entre deux perspectives : celle de devenir le territoire industriel de l'hégémonie de la production électronucléaire italienne et celle de vivre un revirement vers une désindustrialisation poussée suite à l'arrêt de la production nucléaire. C'est entre la fin des années 1970 et la fin des années 1980 que ce territoire a connu un basculement de la première perspective à la deuxième. En cohérence avec les programmes énergétiques nationaux (PEN⁷) de 1975 et de 1981, censés renforcer le nucléaire dans les politiques énergétiques italiennes, la région Piémont décide, en concertation avec la commune de Trino, l'installation d'une deuxième centrale nucléaire (dite « Trino 2 ») qui commence à se construire en 1985, alors que la centrale Enrico Fermi produisait sur place de l'énergie électronucléaire depuis 1964. Mais les événements de Tchernobyl, les référendums antinucléaires de 1987 et les décisions politiques successives d'en finir avec les productions électronucléaires laissent Trino dans une situation d'incertitude avec l'abandon du chantier de Trino 2 (reconvertie ensuite en une centrale thermique aujourd'hui fermée) et l'arrêt de la centrale Enrico Fermi.
- 12 Étapes chronologiques concernant les relations entre secteur nucléaire et territoire à Trino :
- 1961-1964 : construction de la centrale nucléaire Enrico Fermi à Trino
 - 1964 : début de la production électronucléaire de la centrale Enrico Fermi

- 1975 et 1981 : relance des projets de centrales de production électronucléaire dans les programmes énergétiques nationaux
 - 1985 : début de la construction de la deuxième centrale nucléaire de Trino (Trino 2) jamais entrée en fonction
 - 1987 : référendums contre le nucléaire déterminant un moratoire sur la construction de nouvelles centrales nucléaires
 - 1990 : fin des productions électronucléaires à Trino et mise à l'arrêt de toutes les centrales italiennes
 - 1990-2003 : décision d'une stratégie de « démantèlement différé », mise en sécurité passive des sites et éclatement de plusieurs scandales autour des trafics internationaux de déchets radioactifs et de largage de déchets en mer
 - 1999 : passage à une stratégie de « démantèlement immédiat » et début des opérations de démantèlement des parties externes de la centrale Enrico Fermi
 - 2003 : tous les sites nucléaires de production italienne sont cédés de l'ENEL à l'agence publique Sogin, responsable du démantèlement, de la gestion des déchets radioactifs et du futur centre national de stockage des déchets
 - 2008 : un plan de relance du nucléaire est approuvé par le gouvernement de centre-droit de Silvio Berlusconi
 - 2011 : suite à la catastrophe de Fukushima, un nouveau référendum abroge les articles du plan de relance du nucléaire et sape les espoirs de redémarrage de la production électronucléaire
- 13 À la différence d'autres sites industriels bâtis en zones à dominantes rurales et agricoles, la centrale nucléaire n'arrive pas à Trino dans un désert manufacturier, mais dans un territoire qui, en plus d'une riziculture très développée, a des activités industrielles en développement concomitamment au boom économique italien des années 1960 (Castronovo, 2012). Une loi de 1957 sur les aires géographiques en crise (*aree depresse*) avait statué pour la province de Vercelli l'exemption du paiement des impôts pour une durée de 10 ans pour des nouvelles entreprises qui viendraient s'installer sur place (Guerra, 1966 ; Mattina et Pellegrino, 2022). Des activités manufacturières déjà existantes s'étaient développées (des cimenteries) et de nouvelles avaient surgi dans les domaines des plastiques, du bâtiment et des travaux publics, de l'aciérie ⁸.
- 14 Néanmoins l'arrivée du nucléaire impressionne fortement les populations locales et bouleverse ici comme dans d'autres sites à faible densité de population (Fournier et Mattina, 2013 ; Mattina et Pellegrino, 2022) les projections des différents groupes sociaux sur le futur et les perspectives de développement de ces territoires. Certains ouvrages d'érudits locaux ainsi que les photos de l'époque (Circolo culturale trinese, 2001) témoignent pleinement de cette fascination pour la modernité que connaissent des populations locales agricoles face à la mise en scène des défis technologiques, au déploiement d'efforts autour d'un grand chantier, à l'arrivée d'ingénieurs et techniciens hautement qualifiés en provenance à la fois des métropoles italiennes et de l'étranger (Circolo culturale trinese, 2001 ; Mattina et Pellegrino, 2022). Le chantier de construction de la centrale Enrico Fermi à eau pressurisée débute en 1961, et celle-ci produit de l'énergie électronucléaire dès 1964. Elle bat des records de production pour l'époque et se présente comme étant à la pointe d'une technologie italienne capable de rivaliser avec les grandes nations occidentales. Une fois à régime, elle emploie à peu près constamment environ 200 salariés gagnant des revenus assez importants pour

l'époque. Alors que, de manière comparable aux communes rurales italiennes, Trino connaît une forte baisse de population entre 1911 (12 542 habitants, son pic historique) et 1961 (9 148), le développement industriel des années 1960 comporte une tendance au repeuplement (9 587 habitants en 1971) ou à une baisse qu'on peut considérer très modérée (8 217 hab. en 1991) si l'on pense à la fuite exponentielle des campagnes vers les grandes villes (dont Turin) à cette même époque⁹. Quand on visite Trino, on est très vite frappé par le contraste entre trois immeubles de 10-12 étages (nommés « les gratte-ciels ») datant de la deuxième moitié des années 1960 et des volumétries de bâtis plus anciens qui ne dépassent que rarement les 2-3 étages. On voit par là à quel point, après la création de la centrale, il existait des attentes de développements économique et démographique exponentiels de cette ville et de ce territoire. L'observation directe de la structure urbaine de Trino révèle aussi l'existence d'un quartier aux villas d'un confort plus élevé avec leurs jardins soignés que nos témoins appellent le "*Beverly Hills*"¹⁰ et où sont allés s'installer de nombreux cadres et ingénieurs de la centrale Enrico Fermi. Malgré le fait que le nucléaire n'ait jamais été ici une mono-industrie totalisante comme on en trouve dans différents territoires industriels, que ce soit que dans les secteurs de la chimie, de la sidérurgie, de l'automobile, de l'électricité ou du nucléaire (Duchêne, 2002 ; Frey, 1981, Gueslin, 1993), la centrale Enrico Fermi a donné en quelque sorte le ton, contribuant à construire à Trino des hiérarchies sociales et spatiales qui sont là depuis les années 1960 et qui n'ont pas totalement disparu des esprits et de l'espace public.

- 15 Dans les années 1980, Trino se trouve devant une situation de quitte ou double par rapport au secteur nucléaire. Malgré les fortes oppositions exprimées à la fois par les intérêts agricoles des riziculteurs (proches du parti de la Démocratie chrétienne alors au gouvernement national) et par le mouvement écologiste grandissant, la région Piémont et la mairie de Trino (les deux avec une majorité de gauche PCI-PSI) approuvent au début des années 1980 le projet de construction d'une deuxième centrale nucléaire à Trino dans la localité de Leri Cavour (Bini, 2022). La construction de la centrale est déjà largement entamée lorsque la catastrophe de Tchernobyl se produit en 1986, suivie par la campagne référendaire, le moratoire sur la construction des nouvelles centrales et l'abrogation des contributions aux communes hébergeant les centrales nucléaires ENEL¹¹. Si un certain nombre de désillusions gagnent les mondes industriels du nucléaire et le secteur des PME du bâtiment qui avaient tant investi sur la construction de la deuxième centrale, la vision des perspectives économiques du territoire chez les élus locaux n'est pas forcément catastrophique. D'anciens élus racontent que des discussions s'installent assez vite entre les communes, la province de Vercelli, la région du Piémont, l'ENEL et le gouvernement pour transformer Trino 2 en une centrale thermoélectrique à gaz. Construite entre 1991 et 1997 sur le même site de Leri Cavour, utilisant certaines infrastructures de Trino 2 et entrant en fonction en 1998, la centrale à gaz ENEL « Galileo Ferraris » permet d'absorber une bonne partie du personnel de la vieille centrale Enrico Fermi et d'éviter la perception d'un effondrement industriel brutal¹².
- 16 La vraie désillusion progressive pour les destinées industrielles de ces territoires est celle qui se dessine entre les années 1990 et le début des années 2010. Premièrement, on assiste à l'effondrement progressif des industries de ce territoire hors secteur énergétique : le délitement des bâtiments et travaux publics avec les fermetures de différentes PME ; le redimensionnement de la cimenterie historique Buzzi, rachetée en 1997 par Unicem ; la fermeture de l'aciérie Prolafer au début des années 2000 laissant

un lourd héritage environnemental et de santé publique¹³ ; les fermetures de plusieurs usines dans la ville industrielle voisine de Casale Monferrato et la faillite de plusieurs établissements du compartiment automobile lié à Fiat. Deuxièmement, le secteur énergétique, qui se croyait sauvé par la centrale Galileo Ferraris vit une forte désillusion avec la crise économique de 2008, la baisse drastique de la demande condamnant la centrale à gaz à la réduction de ses propres activités en 2009, et à la fermeture définitive en 2013. Les projets d'énergies alternatives (photovoltaïque notamment) envisagés par la filiale *ENEL Green Power* en 2011 sur le même site de Leri Cavour ne se sont pas pour l'instant concrétisés. Troisièmement, il faut constater, en concomitance avec ces crises industrielles, une véritable baisse démographique de Trino qui passe entre 1991 et 2020 de 8 217 à 6 703¹⁴ habitants. Cette crise économique et démographique de Trino pousse les acteurs politiques locaux à penser une diversification des activités économiques de ce territoire et une sortie du nucléaire.

La difficile perspective d'un territoire différent

- 17 L'arrêt de la construction de Trino 2, la fin des productions électronucléaires à la centrale Fermi, puis plus tard l'arrêt de la centrale thermoélectrique Galileo Ferraris constituent autant de moments marquant la fin de l'idée d'un véritable district productif nucléaire/énergétique sur place qui permettaient des niveaux d'emploi et de développement importants, à même de contrecarrer les processus de désindustrialisation. Dans les années 2000-2020, les forces politiques locales mettent le secteur énergétique et le nucléaire entre parenthèses et imaginent Trino et son territoire au prisme d'un changement d'image. Il s'agit alors de minorer la stigmatisation qu'entraîne la présence du nucléaire et de ses déchets et de valoriser les atouts patrimoniaux, touristiques et de loisirs du territoire de Trino. Cependant, avec la création de l'agence publique Sogin et la reprise des activités de démantèlement, la vocation nucléaire est toujours dans les esprits et elle se ravive au moment de la relance du secteur par le gouvernement Berlusconi en 2008, avec une droite locale très ambivalente sur la question et une gauche en principe opposée, mais elle aussi tributaire de ce secteur économique.

Embellir les lieux, développer un tourisme de qualité...

- 18 À Trino, les acteurs politiques locaux s'accordent sur une ambition : redorer l'image de la commune pour faire oublier les risques nucléaires, les problèmes environnementaux et les inondations de 1994 et 2000¹⁵ auxquels les événements des dernières décennies l'ont associée. Avec des mises en pratique cependant différentes, la gauche comme la droite investissent dans la mise en tourisme du territoire à coup d'embellissement urbain et de valorisation du patrimoine local et de l'environnement.
- 19 L'administration de centre gauche d'Alessandro Portinaro (2013-2018) met ainsi en œuvre une politique visant à donner une identité « verte » à la commune. L'administration met aussi en place un Plan stratégique visant à redéfinir l'imaginaire de la ville grâce aux énergies propres (Greco, 2022). Ses actions majeures se concentrent alors sur la requalification énergétique des bâtiments municipaux et de l'éclairage public, ainsi que sur la construction de nouvelles pistes cyclables. Ces actions sont d'ailleurs saluées par l'association environnementaliste *Legambiente* dans son

rapport de 2016 sur les communes renouvelables¹⁶. La stratégie de publicisation territoriale choisie par Portinaro est alors celle d'un tourisme vert, qui passe par l'inclusion de la commune dans les parcours déjà existants de cyclotourisme, notamment la piste cyclable *VenTo* reliant Turin à Venise et pensée pour promouvoir le tourisme alternatif à l'échelle locale (Greco, 2022).¹⁷.

- 20 Plus récemment, avec le maire Daniele Pane (centre droit, depuis 2018), l'affichage d'une ambition touristique pour la commune se renforce. En 2020 Pane déclare à la presse que « [...] le tourisme c'est du travail, le tourisme c'est de la croissance démographique, le tourisme c'est une économie, le tourisme c'est une valeur ajoutée »¹⁸. Trino se trouve en proximité directe du Monferrato, zone touristique du Piémont, réputée pour ses vignobles, ses truffes et ses parcours œno-gastronomiques. Pensant pouvoir tirer parti de cette position géographique, le maire Daniele Pane, en arrive jusqu'à proposer de changer le nom de la commune en « Trino Monferrato » ou bien « Trino delle Grange e del Monferrato »¹⁹. L'objectif est d'associer le territoire, dans les esprits, à son patrimoine naturel et historique et de rattacher la commune aux parcours touristiques du Monferrato²⁰. L'administration Pane met aussi en œuvre des actions symboliques d'embellissement du paysage urbain. Ainsi le Corso Cavour, rue marchande du centre-ville, a-t-il été rénové en 2020. Cette rénovation s'est accompagnée d'ornements artistiques plus ou moins temporaires : des pots de fleurs inspirés des arts de rue et un ciel de parapluie qui font la fierté du maire sur le groupe Facebook « Sei di Trino se... »²¹.
- 21 L'affichage de la valorisation touristique du territoire de Trino est parfois associé dans le discours des municipalités des années 2010 avec une volonté de sortir d'une image nucléarisée de la commune. En 2016, Portinaro déclare que « le nouveau défi est de tourner la page en cherchant à dépasser l'idée d'une ville « de l'énergie lourde » qui la caractérise depuis des années »²². À propos du changement de nom de la commune, la presse locale rapporte que « l'objectif est aussi de débarrasser l'image de la ville d'un passé qui dérange, de la présence de la centrale Enrico Fermi aux deux inondations de 1994 et 2000 »²³. La mise en tourisme de la commune relève donc aussi d'un renouvellement de l'image du territoire, associé de longue date au nucléaire.
- 22 On verra dans la troisième partie de l'article que de tels investissements dans la valorisation du territoire sont financés en partie par les compensations financières étatiques liées à la présence de déchets radioactifs sur le territoire. La revalorisation touristique de Trino demeure quelque part conditionnée à une certaine continuité du nucléaire sur place.

... mais être toujours tentés par la relance du nucléaire.

- 23 Malgré les discours et les actions politiques visant à aller vers un horizon post-nucléaire, la réalité de Trino a aussi été, depuis les années 1990, celle d'une centrale nucléaire en démantèlement, de transports d'éléments de combustibles à l'étranger et de l'entreposage de déchets radioactifs dans des structures temporaires de dépôt construites *ad hoc*²⁴, le tout géré par Sogin, employant sur place encore environ 70 salariés²⁵. Trino a été aussi un des principaux laboratoires italiens de la tentative de relance échouée du programme nucléaire italien mis en place par le troisième gouvernement Berlusconi (centre-droit) dans les années 2008-2011. À cette période, le décret du 25 juin 2008 réintroduit le nucléaire en autorisant la construction de

nouvelles centrales. Ce décret met en avant le développement de la production d'énergie nucléaire comme un moyen de réduction des émissions de CO₂ liées au secteur énergétique d'une part et de garantir la sécurité et l'efficacité économique de l'approvisionnement et de la production énergétique italienne²⁶. Un premier processus d'identification des sites d'implantation possibles des nouvelles centrales nucléaires est amorcé. Il s'avère alors que Trino fait partie des communes à l'étude (blog Centro Sinistra Trino, 11/06/2011)²⁷. Une vingtaine d'années après le refus national du nucléaire comme source d'énergie, Trino redevient donc un territoire d'accueil potentiel d'une production énergétique nucléaire.

- 24 À l'échelle locale, tout en étant globalement pro-nucléaires, les acteurs politiques de centre-droit, alors à la tête de la mairie, se positionnent de manière ambiguë vis-à-vis d'une relance locale du nucléaire. Ainsi, l'ancien maire de centre-droit Giovanni Ravasenga (2002-2009) déclare dès 2008 : « Avant de pouvoir parler du futur, il est nécessaire de résoudre définitivement le problème des déchets de la [centrale] Fermi »²⁸. Cette position est aussi tenue par son successeur²⁹, Marco Felisati (2009-2012), de centre-droit également, qui entend promouvoir un référendum local pour décider de l'implantation ou non d'une nouvelle centrale à Trino.
- 25 Ce qui n'échappe alors pas à l'opposition³⁰, c'est qu'en creux les partis de centre-droit semblent se positionner en faveur d'une réimplantation du nucléaire à Trino, mais à condition qu'on ne puisse pas critiquer ce nouveau projet pour les déchets engendrés par les programmes nucléaires antérieurs. L'absence de position nette de la part du maire suscite de vives réactions de l'opposition, qui y voit une forme d'opportunisme politique : ne fermer aucune porte³¹. Les élus de centre-droit sont dans une position inconfortable : ils pensent la plupart du temps que le nucléaire représente une opportunité économique certaine pour le territoire, autant en termes d'emplois que de compensations financières. Mais être ouvertement pro-nucléaire signifie se placer du côté d'un secteur nucléaire perdant depuis des années les référendums et les choix énergétiques italiens.
- 26 Au moment du référendum de 2011 demandant après Fukushima l'abrogation des normes du plan énergétique de la droite concernant le nucléaire, le maire Felisati maintient l'ambiguïté. Il ne s'oppose pas à la relance du nucléaire, qui pourrait signifier l'implantation d'une nouvelle centrale nucléaire à Trino, mais il ne s'exprime pas non plus en sa faveur. Par ailleurs, il s'aligne avec la position de son parti, *Forza Italia*, qui prône l'abstention dans l'espoir de faire invalider le référendum³². Cette position tenue en tant que maire d'une commune accueillant une centrale nucléaire lui est fortement reprochée par les acteurs de l'opposition³³. Ainsi, Alessandro Portinaro, alors leader local de centre gauche, déclare à ce sujet : « J'ai trouvé vraiment décevant et humiliant l'entretien accordé ce matin à La Stampa par le maire Felisati. Décevant, car il y affronte les thèmes liés au nucléaire d'une manière banale et qu'il continue à ne pas exprimer son opinion sur le sujet, qui n'est pas seulement celle d'un citoyen, mais aussi celle du maire d'une commune qui n'a pas encore réglé ses comptes avec le nucléaire »³⁴.
- 27 La gauche locale, alliée avec les écologistes, se positionne contre le nouveau programme nucléaire et contre une reprise de la production électronucléaire à Trino. La position du centre-gauche (PD) à l'échelle nationale est alors la suivante³⁵ : d'une part, le nucléaire est intrinsèquement dangereux et générateur de déchets à l'impact environnemental majeur ; d'autre part, la relance du nucléaire va engager des coûts

élevés qui ne serviront qu'à produire une petite part d'énergie, ces coûts étant destinés à retomber sur les factures électriques des Italiens. À l'échelle locale, Alessandro Portinaro et les acteurs fermement opposés au retour du nucléaire font montre d'une réelle lassitude vis-à-vis de la nucléarisation du territoire, au mépris de la santé des habitants : « Trino et [la province de] Vercelli doivent réagir à cette attitude de colonie, aveugle, muette et sourde, territoire de conquête où installer n'importe quelle infrastructure, en bradant notre santé en échange de quatre sous et de tant de promesses qui finiront, comme toujours, dans les airs. »³⁶.

- 28 Ces acteurs mettent alors en avant une vocation économique alternative au nucléaire pour le territoire, les énergies renouvelables : « Nous sommes opposés à la réalisation d'une autre centrale nucléaire sur notre territoire, la priorité est d'éloigner d'ici pour toujours les déchets encore présents. Le futur est dans les énergies renouvelables » (Blog Centro Sinistra Trino 26/05/2009)³⁷. C'est d'ailleurs la même zone d'implantation potentielle d'une nouvelle centrale, Leri Cavour, qui est repensée pour accueillir « un centre de recherche et de production d'énergies alternatives » (blog Centro Sinistra Trino 26/05/2009)³⁸. L'engagement de la gauche et des écologistes contre la relance du nucléaire obtient finalement gain de cause en 2011 lors du référendum du 12 et 13 juin, qui pose 4 questions rattachées à des thèmes variés et dont l'une d'elles concerne l'abrogation du décret autorisant la construction de nouvelles centrales³⁹.
- 29 Pour les acteurs de la relance nucléaire nationale, Trino demeure donc un territoire nucléarisé en puissance, un territoire *nucléarisable*. Lorsqu'il s'agit de penser le devenir de la commune de Trino, deux stratégies se dessinent. La gauche tient une position de ferme opposition au nucléaire, qu'il s'agisse d'une nouvelle centrale de production ou du centre national de stockage des déchets. Le futur du territoire est en principe pensé en rupture avec le nucléaire, via le développement d'une identité « verte » : efficacité énergétique, tourisme vert et énergies renouvelables. Pourtant, même la position de la gauche locale n'est pas exempte de certaines ambiguïtés, car ce renouvellement du paysage économique et symbolique de Trino est en partie possible grâce à l'argent perçu pour l'hébergement sur site de déchets radioactifs.
- 30 La droite locale tient quant à elle une position plus opportuniste. Les élus du centre-droit travaillent à la mise en tourisme du territoire dans une logique de diversification de l'activité économique locale et de blanchiment de l'image de Trino, longtemps associée au nucléaire. Cependant, ces mêmes élus ne ferment pas la porte au nucléaire qui à leurs yeux représente une opportunité économique et financière sérieuse. La droite semble prête à tirer sur toutes les cordes, sans peur de la contradiction.

Les fonds compensatoires comme opportunité de prolongement de l'horizon nucléaire des territoires

- 31 Quasiment absente du débat médiatique national concentré essentiellement sur les « retards italiens » dans la réalisation du centre national de stockage des déchets, sur le gaspillage d'argent public conséquent à ce retard ou sur la dangerosité des déchets entreposés dans certains sites nucléaires, la question des compensations financières versées depuis 2003 par l'État italien aux communes hébergeant les déchets radioactifs est pourtant centrale pour comprendre les relations entre nucléaire italien et territoires environnants. Ces compensations financières sont un élément clef qui concourt à expliquer la difficulté d'un territoire comme Trino à concevoir un futur sans

nucléaire et à pousser plus loin des projets socio-économiques différents. Augmentant de façon considérable les finances de petites communes au départ peu dotées en capacité d'investissement et mettant ainsi d'accord des acteurs et des intérêts politiques et économiques divergents au départ, les compensations sont ainsi un des éléments qui concourent aux lenteurs des démantèlements. En effet, ni les élites municipales et leurs groupes sociaux qui les soutiennent, ni l'État italien - qui n'a pas encore résolu la question du choix du centre national de stockage des déchets - et, encore moins, l'agence de démantèlement Sogin ont un grand intérêt à ce que les démantèlements avancent plus vite que cela.

- 32 Avant la loi n.393 du 2 août 1975 sur la localisation des centrales électronucléaires, les contributions du monde industriel nucléaire vers les communes où elles étaient installées existaient sous un régime informel entre les dirigeants d'entreprise, des intermédiaires locaux et des groupes sociaux de la population locale (Mattina et Pellegrino 2022). L'article 15 de cette loi de 1975 introduit, dans le cas de construction de centrales électriques de tout type, l'obligation pour ENEL de verser à la commune où une installation sera implantée une contribution de 2 200 liras par kwh de puissance produite. Dans le contexte immédiatement successif au choc pétrolier, c'est une des manières pour l'État et ENEL de s'acheter la faveur des élus et des populations locales autour d'installations électronucléaires qu'on voulait de plus en plus développer (Bini, 2022). Dans un contexte d'hostilité croissante de certains groupes sociaux envers le nucléaire à l'échelle des territoires ainsi que des mondes de l'écologie politique (Camporeale et Gallo, 2019), la loi n.8 du 10 janvier 1983 vient renforcer ces contributions aux communes qui hébergent une centrale nucléaire (12 000 liras par KWH produite) et les élargir aux communes limitrophes et à la région. C'est à cette loi de 1983 que vont principalement s'attaquer les référendums abrogatifs de 1987 promus par le Parti radical et soutenus par la gauche radicale (*Democrazia Proletaria*, gauche du PCI, mouvements écologistes et pacifistes, mouvements d'extrême gauche extra-parlementaires). Les promoteurs des référendums abrogatifs anti-nucléaires de 1987, intervenant dans la foulée de l'émoi suscité par la catastrophe de Tchernobyl, proposent l'abrogation de trois segments importants de cette loi : celui qui concerne la possibilité pour le Comité interministériel pour la programmation économique (CIPE)⁴⁰ de donner directement une autorisation à la construction d'une centrale électronucléaire en cas de retard de décision des collectivités locales (régions et communes); celui qui donne à ENEL la faculté de participer à des accords internationaux de construction et de gestion de centrales nucléaires à l'étranger ; et enfin celui qui prévoit des contributions économiques aux communes hébergeant des centrales nucléaires. Ce dernier référendum s'attaque au cœur de la stratégie de légitimation construite par le législateur en faveur du secteur nucléaire : celle de la création des conditions pour un soutien des populations et de segments socio-économiques de communes rurales, comme Trino, au travers de contributions économiques et financières. Dans la foulée des événements de Tchernobyl, les « oui » à l'abrogation de ces lois gagnent largement en 1987 y compris dans les communes hébergeant les centrales.
- 33 Les contributions financières aux communes hébergeant des centrales nucléaires restent ainsi lettre morte de 1987 jusqu'en 2003. Elles réapparaissent dans le contexte de la gestion des déchets radioactifs après une décennie (les années 1990) d'incertitudes et de faits scandaleux à répétition concernant les trafics nationaux et internationaux de

déchets. En 2003, le gouvernement Berlusconi, dont la tentative d'imposer la localisation du centre national de stockage des déchets radioactifs à Scanzano (dans la région méridionale de la Basilicate) a échoué, réintroduit les contributions financières pour la commune siège du futur centre national de stockage des déchets, les communes proches et la province d'appartenance. Avec un amendement de dernière minute approuvé à l'unanimité par la Chambre des Députés, la loi n.368 du 24 décembre 2003⁴¹ statue que, dans l'attente de l'identification du site d'accueil du centre national de stockage des déchets radioactifs, les mesures de « compensations territoriales » prévues seront réparties entre les différents sites italiens entreposant des déchets radioactifs, proportionnellement à la quantité de radioactivité présente. La répartition financière établie par le CIPE prévoit le versement de l'enveloppe destinée à chaque site à la hauteur de 50% pour la commune concernée et de 50% pour la province. En 2008, avec Berlusconi à nouveau à la tête du gouvernement italien, une nouvelle loi étend les territoires bénéficiaires des compensations aux communes alentours, en proportion de la population située dans un rayon de 10 km autour du site d'entreposage des déchets radioactifs. On assiste donc à un élargissement du territoire de dépendance tel qu'identifié par Teva Meyer pour le cas français (Meyer, 2018). Par ailleurs, cette modification survient justement dans la période de tentative de relance du programme nucléaire italien par le gouvernement Berlusconi, ce qui confirme l'hypothèse de l'instrument de légitimation locale du nucléaire.

- 34 Le principal protagoniste de la réintroduction des contributions financières aux communes autour des sites d'entreposage des déchets radioactifs – au travers de l'amendement à la loi Scanzano de 2003 – est le député piémontais de *Forza Italia* Roberto Rosso⁴². Originaire de Trino et ancien démocrate-chrétien, Rosso est un personnage-clé de la construction de la continuité et de l'« acceptabilité » du nucléaire sur ces territoires. Jeune conseiller municipal de Trino dans les années 1980, il emploie son influence pour que les entreprises locales du BTP de Trino puissent obtenir le plus possible des contrats de sous-traitance autour de la réalisation de la deuxième centrale. En qualité de député de la DC puis de *Forza Italia*, il opère constamment depuis le Parlement pour attirer des financements vers ses terres de la province de Vercelli dans la logique des mécanismes très classiques de la régulation croisée (Crozier et Thoenig, 1975). Ouvertement pro-nucléaire, avec son amendement sur les « fonds Scanzano », puis avec des interrogations parlementaires réitérées pour que, face aux retards de l'État, ces fonds soient effectivement affectés aux communes (ce qui advient à partir de 2007), il contribue à réintroduire puissamment un lien entre le secteur nucléaire et les populations des communes avoisinantes pouvant ainsi profiter d'une nouvelle manne financière.
- 35 À Trino, ces compensations financières jouent un rôle important pour les investissements d'avenir de la commune et de ce fait, mettent en porte-à-faux certains acteurs politiques vis-à-vis des choix relatifs au nucléaire. La commune de Trino perçoit chaque année un montant compris entre 750 000 € et 1,5 million d'euros de compensations⁴³ pour des recettes municipales totales comprises entre 6,4 millions d'euros en 2013 et 17,9 millions d'euros en 2008 (année exceptionnelle) avec une médiane autour de 9 millions d'euros⁴⁴. Les « fonds Scanzano » représentent donc de l'ordre de 10% du budget municipal total de la commune, en moyenne. De tels montants font de Trino un « territoire d'exceptionnalité budgétaire » (Meyer, 2018).

- 36 L'administration de gauche Portinaro (2013-2018) oriente l'utilisation des fonds Scanzano dans des « interventions pour le développement durable »⁴⁵, conformément aux prescriptions du CIPE. Elle finance des projets d'investissements verts pour lesquels les fonds Scanzano jouent un « rôle fondamental » : « il en va de l'isolation externe et de l'installation de panneaux photovoltaïques sur la crèche, les écoles élémentaires et le gymnase, à la construction de panneaux solaires thermiques au niveau du stade. Entre les interventions "vertes" sur l'ancien marché couvert et la création des installations photovoltaïques, ont aussi été posées des pellicules isolantes sur les vitres pour diminuer le gaspillage d'énergie et rénover les bâtiments. Nous sommes également en passe d'avoir de nouvelles pistes cyclables sur le Corso Italia et le Corso Cavour, d'autres ont déjà été réalisées dans la rue menant au Palazzolo »⁴⁶.
- 37 Mais la position du maire Portinaro est aussi ambivalente. Lorsqu'entre 2005 et 2011 l'État italien réduit de moitié les compensations versées aux communes de servitude nucléaire par rapport aux annonces du CIPE, c'est lui-même, en tant que président de l'ANCI *nucleare*⁴⁷, qui porte le recours en justice pour réclamer l'argent dû par l'État aux communes nucléarisées. Ainsi, Portinaro est à la fois l'acteur de la transition de la commune vers une économie et une identité propre et durable et l'acteur d'une forme de revendication du statut de commune nucléarisée dans la mesure où cela permet de financer cette transition. La position de centre-gauche de Portinaro n'est donc pas celle d'un refus de l'existence des compensations financières du nucléaire, pourtant construites comme un instrument de légitimation de celui-ci sur le territoire.
- 38 En 2016, à l'issue d'un procès intenté par l'ANCI *nucleare* pour réclamer les fonds Scanzano dus, le tribunal civil de Rome rend publique la sentence qui impose à l'État italien le paiement de 15 millions d'euros à Trino. Alessandro Portinaro communique alors sur les utilisations suivantes, qui s'inscrivent elles aussi dans le cadre des prescriptions du CIPE : mise en sécurité hydrologique, efficacité énergétique, rénovation des services souterrains et des rues principales et autres interventions de nature environnementale⁴⁸. On constate ici que les compensations financières sont un levier majeur du glissement de la commune vers un territoire *vert*. Paradoxalement, l'identité plus verte, plus écologique du territoire, mise en avant par le centre gauche en opposition au nucléaire est garantie par les crédits financiers attribuables à la présence du nucléaire.
- 39 Par la suite, l'administration Pane (depuis 2018) dépasse largement la notion de compensation environnementale dans ses utilisations de ces fonds. En 2020, lorsque tombe l'arrêt de la Cour d'appel donnant une nouvelle fois raison aux communes, Daniele Pane prévoit des utilisations bien éloignées des dimensions environnementales pour les 15,6 millions d'euros versés par l'État à Trino. Lors d'une interview vidéo accordée à la presse,⁴⁹ au journal local *Vercelli Oggi*, et diffusée sur la plateforme *YouTube*, Pane détaille l'utilisation qu'il prévoit pour cette somme d'argent hors norme : diminuer les dépenses municipales courantes en remboursant les emprunts contractés, cela permettant de s'affranchir des versements d'intérêts, et en finançant l'amélioration des performances énergétiques, notamment de l'éclairage public, qui font ensuite baisser la facture électrique de la commune. Il y souligne également sa volonté de financer un ensemble d'aménagements urbains et d'opérations de rénovation du patrimoine : « aménagement des arcades, travaux au niveau du complexe sportif, des écoles et des espaces verts »⁵⁰, sans souci manifeste d'intégrer ces projets dans une démarche de développement durable. Il évoque par la suite son

intention de financer des aménagements plus stratégiques dans la zone de Leri Cavour (dont la nature n'est pas précisée) et d'« investir dans l'avenir »⁵¹ par la construction d'une nouvelle école élémentaire.

- 40 On retrouve donc ici le type d'investissements effectués par les communes nucléarisées françaises et qui se focalise en général sur les infrastructures publiques, les subventions culturelles et sportives ainsi qu'une fiscalité avantageuse (Meyer, 2018). Ce dernier point est d'ailleurs la mesure phare annoncée par le maire lors de l'entretien de presse. Daniele Pane souhaite en effet utiliser une partie des fonds Scanzano pour diminuer de 50% la taxe sur les déchets ménagers (TASI) pour toute la population de Trino et ce pendant 10 ans. En sus, le maire souhaite exonérer de cette même taxe tout nouvel arrivant sur la commune, individu ou entreprise, pendant les 5 premières années. Cet abaissement de la fiscalité est un gage d'attractivité et renforce « l'exceptionnalité » du territoire.
- 41 L'ensemble de ces dépenses se feront donc ouvertement grâce à l'argent perçu en raison de la présence du nucléaire. Non seulement l'avenir du territoire est-il conditionné en partie à l'existence des fonds Scanzano, mais en plus, les modes de dépenses, très électoralistes, renforcent la légitimité du nucléaire sur la commune.

Conclusions

- 42 La décision de passer à des « démantèlements immédiats » prise par le gouvernement et les acteurs du nucléaire⁵² à la fin des années 1990 porte la prévision de démantèlements définitivement finalisés (la zone verte) sur tous les sites nucléaires italiens pour... 2020. Dans la communication de Sogin, responsable de tous les démantèlements et de la réalisation du centre national de stockage des déchets radioactifs, cet horizon temporel finira par être décalé à environ 2025 (selon les différents sites) dans les documents de communication de la fin des années 2000. Si l'on regarde la communication mise en place par Sogin depuis la moitié des années 2010, on voit par exemple pour le site de Trino, une prévision de la fin du démantèlement et un site industriel désaffecté pour... 2031⁵³. Il est assez singulier de constater que si ces prévisions sont tenues, les temporalités du « démantèlement immédiat » (20 ans) pourront pratiquement coïncider avec celles du « démantèlement différé » (50 ans) initialement décidé à la fin des années 1980.
- 43 Force est de constater que ces attermolements des acteurs gouvernementaux et des agences étatiques responsables de ce secteur pèsent très lourd sur les manières par lesquelles les acteurs des territoires nucléaires peuvent imaginer leur futur et leur transition économique. Les incertitudes, hésitations, imprévus et revirements (Callon et al., 2001) que les processus de démantèlement, les stratégies des différents acteurs locaux et nationaux, les politiques indécises et fluctuantes des gouvernements, ainsi que les événements extérieurs⁵⁴ peuvent engendrer, agissent puissamment sur les modalités par lesquelles les perspectives futures sont pensées. Des groupes politiques et sociaux liés au secteur nucléaire (comme ceux d'une partie de la droite piémontaise et de certaines PME du bâtiment et de la sous-traitance dans l'industrie énergétique) se retrouvent dans une vision « attrape-tout » de la réalité locale, problématique et probablement contradictoire, où ils essayent de tenir ensemble à la fois la perspective d'une relance du nucléaire et celle d'une attractivité de ces territoires par le tourisme. Les groupes sociaux et politiques distants des intérêts du nucléaire (les mondes

économiques du tourisme, de la culture et de la valorisation patrimoniale, une partie des politiques de centre gauche, les acteurs des mondes associatifs écologistes...) sont pris au piège des politiques de compensation environnementale qui financent la commune, mais qui, de fait, relégitiment fortement le nucléaire sur ces territoires. La conséquence est celle de politiques et perspectives de développement incertaines entre plusieurs dynamiques difficiles à articuler entre elles : des processus de désindustrialisation soutenus qui n'ont été compensés que par l'arrivée de quelques PME-PMI innovantes, mais peu créatrices d'emplois et peu enracinées sur le territoire ; une relégitimation du nucléaire - par les compensations environnementales - dont le futur post-démantèlement reste quand même très incertain ; des perspectives de relance du secteur énergétique au travers du renouvelable qui, pour l'instant, n'ont pas eu de véritable prise ; un développement touristique qui ne pourra qu'être limité et en marge du Monferrato ; et enfin, un lourd passif de pollution environnementale qui concerne non seulement le site nucléaire, mais aussi (et surtout) les rizières longtemps traitées par des pesticides puissants et un site sidérurgique en démantèlement.

- 44 L'exemple de Trino montre ainsi que la sortie du nucléaire est un processus incertain qui s'inscrit sur le temps long, et donc propice à de nombreux revirements politiques et économiques autant à l'échelle locale que nationale.

Remerciements

- 45 Nos remerciements vont aux chercheur.e.s Davide Pellegrino du LARTU Politecnico de Turin et à Elena Greco pour leur participation à une partie de l'enquête. Nous remercions également tous les acteurs du territoire que nous avons croisés lors de nos recherches et qui ont accepté de nous accorder un entretien ou une conversation informelle. Nous remercions également Pierre Fournier du laboratoire LAMES de l'Université Aix-Marseille et Emmanuel Martinais du laboratoire EVS-RIVES de l'ENTPE pour leur accompagnement méthodologique durant le travail de mémoire de Maude Gallimard.

BIBLIOGRAPHIE

- Bini E., 2022, Déclin du nucléaire italien ? Conflits entre industries, territoire et société autour de la construction de la centrale de Trino 2 (1975-1985), dans Mattina C., Bini E., Curli B., Fournier P. (dir.), *Les territoires des énergies. Socio-histoire localisée du nucléaire et des énergies renouvelables en France et en Italie*, Aix-en-Provence, Editions de la MMSH, à paraître
- Callon M., Lascoumes P., et Barthe Y., 2001, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil, 358 p.
- Camporeale A., Gallo E. (dir.), 2019, *Quando il Molise fermò il nucleare. Quarant'anni di lotte per l'ambiente a Termoli e nel Basso Molise*, Chieti, Solfanelli, 232 p.
- Castronovo V., 2012, 1960. Il Miracolo Economico, Bari-Rome, Laterza

- Circolo culturale trinese, 2001, *Trino gli anni del cantiere. La costruzione della centrale Fermi. Immagini 1960-64*, Trino, Circolo culturale trinese
- Crozier M., Thoenig J.-C., 1975, La régulation des systèmes organisés complexes. Le cas du système de décision politico-administratif local en France, *Revue française de sociologie*, 16 (1), pp. 3-32
- Deshayes J.-L., 2010, *La conversion territoriale. Longwy 1978-2010*, Nancy, PUN, 222 p.
- Dehayes J.-L., Lomba C., 2017, Les désindustrialisations (re)visitées, *Savoir/Agir*, 39, p.12-15.
- Duchêne F., 2002, *Industrialisation et territoire. Rhône-Poulenc et la construction sociale de l'agglomération roussillonnaise*, Paris, L'Harmattan
- Fournier P., 1996, *Mobilisation industrielle et position sociale : deux générations de travailleurs du nucléaire sur le centre de Marcoule, Gard*, Thèse de doctorat à l'EHESS sous la direction de Pierre Vergès
- Fournier P., 2005, Une industrie nouvelle en zone rurale : de la fabrique d'une main-d'œuvre à la fabrique de destins sociaux territorialisés ?, *Cahiers d'économie et sociologie rurales*, 76, pp.71-92
- Fournier P., Mattina C., 2013, Secours ou entrave à l'action publique ? Les élus locaux face à l'État dans les territoires mono-industriels à risques, *Sciences de la Société*, 90, dossier thématique « L'État et ses territoires » coordonnée par Aust J., Crespy C., Epstein R., Regnier H., p.129-148
- Fressoz J.-B., 2013, Pour une histoire désorientée de l'énergie, *Entropia*, n° 15, [En ligne] URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00956441>
- Frey J.-P., 1986, *La ville industrielle et ses urbanités. La distinction ouvriers/employés. Le Creusot 1870-1930*, Paris, Edition Pierre Mardaga
- Greco E., 2022, Le territoire « après le nucléaire ». Espoirs et désillusions de la ville de Trino dans la phase de démantèlement de la centrale, dans Mattina C., Bini E., Curli B., et Fournier P. (dir.), *Les territoires des énergies. Socio-histoire localisée du nucléaire et des énergies renouvelables en France et en Italie*, Aix-en-Provence, Editions de la MMSH, à paraître
- Guerra E. (dir.), 1966, *Sviluppo industriale delle aree depresse del Piemonte*, Turin/Milan, Centro di ricerca sull'impresa e lo sviluppo/ Franco Angeli
- Gueslin A., 1993, *Michelin, les hommes du pneu*, Paris, Les Editions de l'Atelier/Editions ouvrières
- Hau M., 1996, La nouvelle géographie industrielle, dans Lévy-Leboyer M., *Histoire de la France industrielle*, Paris, Larousse
- Lamart P., Stoskopf N. (dir.), 2019, *La transition énergétique : un concept historique ?*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion
- Leduc-Ait Oumeziane A., 2003, Les dynamiques territoriales de l'agglomération de Longwy depuis la crise sidérurgique, *L'Information Géographique*, 67 (3), p. 251-265.
- Mattina C., Pellegrino D., 2022, Acteurs anti-centrale, acteurs pro-centrale. Deux types de configurations locales autour de la construction d'une centrale électronucléaire dans l'Italie du Nord (années 1950-1960), dans Mattina C., Bini E., Curli B., Fournier P. (dir.), *Les territoires des énergies. Socio-histoire localisée du nucléaire et des énergies renouvelables en France et en Italie*, Aix-en-Provence, Editions de la MMSH, à paraître
- Meyer T., 2018, L'atome et le territoire : une analyse comparative de l'engagement des populations face à l'arrêt de centrales nucléaires en Allemagne, en France et en Suède, *Bulletin de la Société Royale des Sciences de Liège*, 70, pp. 18-34, [En ligne] URL : <https://hal.univ-lorraine.fr/SCD-UHA/hal-01927637v1>

Nay O., Smith A. (dir.), 2002, *Le gouvernement du compromis. Courtiers et généralistes dans l'action publique*, Paris, Economica, 237 p.

Retière J.-N., 1994, *Identités ouvrières. Histoire sociale d'un fief ouvrier en Bretagne 1909-1990*, Paris, L'Harmattan, 236 p.

Smil V., 2017, *Energy transitions: global and national perspectives*, Santa Barbara, Praeger

Topçu S., 2013, *La France nucléaire. L'art de gouverner une technologie contestée*, Paris, Seuil

NOTES

1. Il s'agit de la *Carta Nazionale delle Aree Potenzialmente Idonee (CNAPI)*, [en ligne] URL : <https://www.depositonazionale.it/>, site consulté le 19 février 2021. Il faut préciser qu'à la différence de la France l'Italie a prévu la réalisation d'un centre de stockage national unique pour tous les déchets radioactifs (dans l'attente de la réalisation d'un centre de stockage européen pour les déchets de haute activité).
2. Jusqu'au référendum de 1987 et au moratoire successif sur la construction de nouvelles centrales nucléaires, en Italie avaient fonctionné quatre réacteurs de puissance (Garigliano en Campanie, Latina au Latium, Trino au Piémont et Caorso en Emilie-Romagne) et trois centres de recherche et/ou de retraitement des combustibles irradiés (Rotondella en Basilicate, Saluggia au Piémont, Casaccia dans la commune de Rome, Ispra en Lombardie ce dernier appartenant à Euratom).
3. Roberto Maggio, « Il sindaco Pane: "Trino deposito nazionale delle scorie nucleari? Non diremo no" », *La Stampa*, 23 septembre 2020, [en ligne] URL : <https://www.lastampa.it/topnews/edizioni-locali/vercelli/2020/09/23/news/il-sindaco-pane-trino-deposito-nazionale-delle-scorie-nucleari-non-diremo-no-1.39337023>, site consulté le 10 février 2021.
4. Dans la phase des premières fermetures de sites nucléaires entre les années 1985 et les années 1990, la doctrine du monde nucléaire prévoyait un démantèlement des sites en 50 ans environ (« démantèlement différé ») dans l'idée de faire garder les installations surveillées et en sécurité afin de faire diminuer progressivement la radioactivité et de ne commencer à démanteler que par la suite. Vers la fin des années 1990, la doctrine change en faveur d'un « démantèlement immédiat » à prévoir en 20 ans environ.
5. Voir site internet [en ligne], URL : <https://centrosinistratrino.wordpress.com/>
6. Voir site internet [en ligne], URL : <http://www.archiviolaStampa.it/>
7. *Piano energetico nazionale*.
8. « Nuove fabbriche inaugurate nella zona depressa di Trino », *La Stampa*, 5 novembre 1959.
9. Données ISTAT (*Istituto nazionale di statistica*).
10. Entretien avec deux anciens maires de Trino les 15 et 21 janvier 2019. Entretiens effectués par Elena Greco et Davide Pellegrino.
11. ENEL est l'équivalent italien d'EDF.
12. Entretien avec un ancien maire de Trino, 22 janvier 2019.
13. Floriana Rullo, « Trino, l'incubo della Prolafer: gli operai dell'ex fonderia hanno perso otto anni di vita », *La Repubblica*, 14 mars 2016.
14. Données Istat.
15. En 1994 et 2000, Trino est frappée par les violentes inondations qui touchent le Piémont et sa plaine du Pô. Par la suite, la commune investit largement dans la prévention des risques d'inondation notamment en finançant la construction de déversoirs pour le fleuve Pô.

16. Roberto Maggio « Da città a carbonea campionessa dell'energia green », *La Stampa*, 27 octobre 2016, [en ligne] URL : <https://www.lastampa.it/vercelli/2016/10/27/news/da-citta-a-carbonea-campionessa-dell-energia-green-1.34795097> Dernière consultation : 3 août 2020.
17. « Firmata l'intesa al ministero - La «Ciclovia Vento» sarà realtà e porterà turismo anche a Trino. », *Centro Sinistra Trino*, 11 septembre 2016, [en ligne] URL : <https://centrosinistratrino.wordpress.com/2016/09/11/firmata-lintesa-al-ministero-la-ciclovia-vento-sara-realta-e-portera-turismo-anche-a-trino/>, Dernière consultation : 13 Juillet 2020.
18. Traduction des auteur.e.s. Daniele Pane, « Un progetto di ampio respiro per Trino, non un semplice cambio di nome », *Info Vercelli* 24, 3 mars 2020, [en ligne] URL : <https://www.infovercelli24.it/2020/03/03/leggi-notizia/argomenti/trino/articolo/pane-un-progetto-di-ampio-respiro-per-trino-non-un-semplice-cambio-di-nome.html?fbclid=IwAR3MAAdjM23K2ZCyhv4n8F-5J8edwrUAb7pHShk6HHlw5D55Cfcfg7-AkpEk> Dernière consultation : 3 août 2020
19. Les *Grange* sont de grandes bâtisses agricoles traditionnelles.
20. « Il sindaco: "Cambiamo il nome di Trino". Ma il Comune è spaccato », *La Stampa*, 2 mars 2020, [en ligne] URL : <https://www.lastampa.it/vercelli/2020/03/02/news/il-sindaco-cambiamo-il-nome-di-trino-ma-il-comune-e-spaccato-1.38537396>. Dernière consultation : Avril 2020.
21. Voir groupe Facebook [en ligne] URL : <https://www.facebook.com/groups/1074606099218155> Dernière consultation : 4 Août 2020.
22. Roberto Maggio, « Da città a carbonea campionessa dell'energia green », *La Stampa*, 27 octobre 2016, [en ligne] URL : <https://www.lastampa.it/vercelli/2016/10/27/news/da-citta-a-carbonea-campionessa-dell-energia-green-1.34795097>. Dernière consultation : 5 août 2020.
23. « Il sindaco: « Cambiamo il nome di Trino ». Ma il Comune è spaccato », *La Stampa*, 2 mars 2020, [en ligne] URL : <https://www.lastampa.it/vercelli/2020/03/02/news/il-sindaco-cambiamo-il-nome-di-trino-ma-il-comune-e-spaccato-1.38537396>. Dernière consultation : 10 avril 2020.
24. Voir site internet [en ligne] URL : <https://www.sogin.it/it/chiusuradelciclonucleare/sitinuxnucleariitaliani/centraleditrino/progettidi decommissioning/adeguamento-depositi-temporanei-trino.html>, site consulté le 25 février 2021
25. Données de 2009, [en ligne] URL : <https://www.sogin.it/it/chiusuradelciclonucleare/sitinuxnucleariitaliani/centraleditrino/Pagine/default.aspx>. Dernière consultation : 25 février 2021.
26. Decreto-legge 25 giugno 2008, n. 112, « Disposizioni urgenti per lo sviluppo economico, la semplificazione, la competitività, la stabilizzazione della finanza pubblica e la perequazione Tributaria », *Gazzetta Ufficiale* n. 147, 5 juin 2008, [en ligne] URL : <https://www.camera.it/parlam/leggi/decreti/08112d.htm>. Dernière consultation : 9 avril 2021.
27. Alessandro Portinaro, « Vado a votare e voto sì. Perché a Trino è ancora più importante », *Centro Sinistra Trino*, 11 juin 2011, [en ligne] URL : <https://centrosinistratrino.wordpress.com/2011/06/11/vado-a-votare-e-voto-si-perche-a-trino-e-ancora-piu-importante/>. Dernière consultation : 10 avril 2021.
28. Traduction des auteur.es. « Si riparla di nucleare et Trino torna subito alla ribalta », *Il Monferrato*, 16 juin 2008, [en ligne] URL : <https://www.ilmonferrato.it/articolo/VV5NJ9KSeKai546fbaL-A/si-riparla-di-nucleare-e-trino-torna-subito-alla-ribalta>. Dernière consultation : 10 avril 2021.
29. « DAL GOVERNO IL VIA ALLE NUOVE CENTRALI NUCLEARI - Le prime reazioni non si fanno attendere - Parlano Marco Felisati, Sindaco di Trino e Luigi Bobba, parlamentare Pd », *Vercelli Oggi*, 10 février 2010, [en ligne] URL : http://vercelliooggi.it/dett_news.asp?id=9306 Dernière consultation : 10 avril 2021
30. Anna Coppa Turolla, « La risposta dal Sindaco », *La Sesia*, 4 septembre 2009.
31. Santina Ferrarotti, « LETTERA APERTA AL SINDACO DI TRINO - L'associazione Senza Sede scrive a Marco Felisati sui temi del nucleare », *Vercelli Oggi*, 2 septembre 2009, [en ligne] URL : http://vercelliooggi.it/dett_news.asp?titolo=LETTERA_APERTA_AL_SINDACO_DI_TRINO_-

_L%92associazione_Senza_Sede_scrive_a_Marco_Felisati_sui_temi_del_nucleare&titolo=LETTERA_APERTA_AL_SINDACO_DI_TRINO_-_L%92associazione_Senza_Sede_scrive_a_Marco_Felisati_sui_temi_del_nucleare&id=5797.

Dernière consultation : 15 avril 2021.

32. En Italie, le mécanisme référendaire est tel qu'il est nécessaire d'avoir un taux de participation au vote qui soit supérieur à 50% des inscrits. La stratégie du parti *Forza Italia* est alors de compter sur une annulation du référendum sur le nucléaire en jouant sur le taux de participation.

33. Alessandro Portinaro, « Vado a votare e voto sì. Perché a Trino è ancora più importante », Centro Sinistre Trino, 11 juin 2011, [en ligne] URL : <https://centrosinistratrino.wordpress.com/2011/06/11/vado-a-votare-e-voto-si-perche-a-trino-e-ancora-piu-importante/> Dernière consultation : 10 avril 2021.

34. Traduction des auteur.es. Alessandro Portinaro, « Vado a votare e voto sì. Perché a Trino è ancora più importante », Centro Sinistre Trino, 11 juin 2011, [en ligne] URL : <https://centrosinistratrino.wordpress.com/2011/06/11/vado-a-votare-e-voto-si-perche-a-trino-e-ancora-piu-importante/> Dernière consultation : 11 avril 2021.

35. « Referendum 12 e 13 giugno. Vota 4 Sì per dire no! », Centro Sinistra Trino, 3 juin 2011, [en ligne] URL : <https://centrosinistratrino.wordpress.com/2011/06/03/referendum-12-e-13-giugno-vota-4-si-per-dire-no/> Dernière consultation : 11 avril 2021.

36. Traduction des auteur.es. Gruppo Senza Sede, « serata informativa antinucleare », Centro Sinistra Trino, 13 mars 2009, [en ligne] URL : <https://centrosinistratrino.wordpress.com/2009/03/13/serata-informativa-antinucleare/> Dernière consultation : 10 août 2020.

37. Voir site internet [en ligne] URL : <https://centrosinistratrino.wordpress.com/2009/05/26/setieni-al-futuro-dei-tuoi-figli-e-della-tua-citta-la-soluzione-e-tutta-in-un-simbolo/>. Dernière consultation : 9 août 2020.

38. Traduction personnelle. Texte original : *Lavoreremo invece per realizzare le condizioni affinché l'area di Leri Cavour possa finalmente diventare il luogo dove realizzare un centro di ricerca e produzione di energie alternative.*

39. « Abrogazione delle nuove norme che consentono la produzione nel territorio nazionale di energia elettrica nucleare » (Wikipedia : Referendum abrogativi in Italia del 2011)

40. *Comitato interministeriale per la programmazione economica.*

41. Cette loi convertit le décret ministériel n.314 du 14 novembre 2003 dit « décret Scanzano ».

42. Personnage important de la droite piémontaise, adhérent à *Forza Italia* dès le début en 1994, il a été député de 1994 à 2013, à deux reprises (de 2006 à 2008 et en 2011) sous-secrétaire d'État des gouvernements Berlusconi ainsi qu'adjoint de la région Piémont en 2010 et 2019. Il a dû quitter le conseil régional en 2019 suite à une enquête de la magistrature pour corruption électorale.

43. Selon les délibérations du CIPE chargé de répartir les compensations entre les communes de servitude nucléaire, [en ligne] URL : <http://ricerca-delibere.programmazioneeconomica.gov.it/?q=> Dernière consultation : 6 août 2020.

44. Voir site internet, [en ligne] URL : <https://openbilanci.it/armonizzati/bilanci/trino-comune-vc/entrate/dettaglio?year=2020&type=preventivo>. Dernière consultation : 10 septembre 2020.

45. Délibération du CIPE, 6 avril 2018.

46. Traduction des auteur.es. Roberto Maggio « Da città a carbone a campionessa dell'energia green », *La Stampa*, 27 octobre 2016, [en ligne] URL : <https://www.lastampa.it/vercelli/2016/10/27/news/da-citta-a-carbonea-campionessa-dell-energia-green-1.34795097> Dernière consultation : 10 août 2020.

47. L'ANCI est l'association nationale des communes italiennes et l'« ANCI nucleare » regroupe les communes hébergeant des installations nucléaires ou des entreposages de déchets radioactifs.

48. « Comuni del nucleare, in arrivo milioni di euro », *La Stampa*, 24 juillet 2016.

49. Marilisa Frison, « Trino, in arrivo una pioggia di milioni di euro. Intervista con Daniele Pane ». *Vercelli Oggi*, 5 juin 2020, [en ligne] URL : <https://www.youtube.com/watch?v=Zs-QV-5dWV4> Dernière consultation : 10 juillet 2020.
50. Traduction des auteur.es. « Fondi Scanzano, la vittoria dei sindaci: a Trino e Saluggia arrivano oltre 30 milioni di compensazioni nucleari arretrate », *La Stampa*, 6 juin 2020.
51. Marilisa Frison, « Trino, in arrivo una pioggia di milioni di euro. Intervista con Daniele Pane », *Vercelli Oggi*, 5 juin 2020, [en ligne] URL : <https://www.youtube.com/watch?v=Zs-QV-5dWV4> Dernière consultation : 10 juillet 2020.
52. ENEL gérant les centrales de production, ENEA s'occupant historiquement de la recherche nucléaire, DISP l'organisme de contrôle d'État devenue plus tard ISIN et partageant cette compétence avec les agences régionales de protection de l'environnement, les ARPA.
53. Voir site internet, [en ligne] URL : <https://www.sogin.it/it/chiusuradelciclonucleare/sitinucleariitaliani/centraleditrino/Pagine/default.aspx>, dernière consultation : 15 mars 2021.
54. On pense par exemple, à la menace terroriste ayant plané sur les sites nucléaires suite aux attentats des tours jumelles de 2001 ou aux inondations de la plaine du Pô de 1994 et de 2000.

RÉSUMÉS

Malgré l'arrêt définitif des productions électronucléaires en 1990 et la décision, prise plus tard d'accélérer le processus vers un « démantèlement immédiat » de la centrale Enrico Fermi, les populations et les acteurs du territoire de Trino (plaine du Pô piémontaise) ont du mal à imaginer et à projeter un territoire post-nucléaire. Cette contribution essaye d'expliquer pourquoi l'après-nucléaire n'est pas si évident et quelles sont les raisons qui le freinent très largement. Dans une perspective diachronique, cet article montre comment les différents acteurs et groupes sociaux de ce territoire ont traversé la phase de déclin de la production nucléaire (référendum de 1987 décrétant un moratoire sur la construction de nouvelles centrales), la phase incertaine de l'arrêt des productions (1990), puis de la mise en sécurité passive (1990-2003) et du démantèlement (depuis 2003) ; pour s'installer dans l'incertitude durable des démantèlements et de la gestion des déchets dans l'attente d'un centre national de stockage des déchets radioactifs qui, en Italie, n'a toujours pas été réalisé. Malgré les projets et les initiatives pour imaginer et construire un après-nucléaire au travers du développement d'un tourisme vert et de qualité ou des énergies renouvelables, la plupart des acteurs agissant sur Trino demeure dans des rhétoriques et des actions tendant à confirmer la continuité et la légitimité du nucléaire sur le territoire, parfois à rebours de leurs discours ou convictions. À la vue du déclin démographique et du processus de désindustrialisation de son territoire, le nucléaire, avec d'une part ses emplois dans le démantèlement et, d'autre part, les fonds de compensation étatiques versés aux communes du fait de l'hébergement des déchets radioactifs, demeure un secteur important de ce territoire.

Although nuclear power generation has stopped in 1990 and the decision has been taken to accelerate the process towards an "immediate dismantling" of the Enrico Fermi plant, the people of Trino (Po plain, Piedmont) find it difficult to imagine and plan a post-nuclear territory. This contribution tries to explain why the post-nuclear phase is not so obvious and the reasons that are largely holding it back. From a diachronic perspective, this article shows how the various actors and social groups of this territory went through the phase of decline in nuclear production (referendum of 1987 decreeing a moratorium on the construction of new plants), the uncertain

phase of the shutdown of nuclear power plants production (1990), and then passive safety (1990-2003) and dismantling (since 2003) to settle in the lasting uncertainty of dismantling and waste management, waiting for a national repository that, in Italy, has still not been realized. Despite projects and initiatives to imagine and build post-nuclear territories through the development of green and quality tourism or renewable energies, most of the actors involved at the local scale remain in rhetoric and actions tending to confirm the continuity and legitimacy of nuclear power on its territory, sometimes against their own beliefs. In view of the demographic decline and the process of the deindustrialization of its territory, nuclear power, with, on the one hand, jobs in dismantling and, on the other hand, the state compensation funds paid to municipalities for the hosting of radioactive waste, remains an essential sector of this territory.

INDEX

Mots-clés : industrie nucléaire ; Italie ; Trino ; Démantèlement ; Territoire

Keywords : nuclear industry ; Italy ; Trino ; Decommissioning ; Territory

AUTEURS

MAUDE GALLIMARD

Doctorante en aménagement de l'espace et urbanisme, ENTPE, Université de Lyon, Vaulx-en-Velin, France, courriel : maude.gallimard@entpe.fr

CESARE MATTINA

Sociologue, Aix Marseille Université, CNRS, MESOPOLHIS, Aix-en-Provence, France, courriel : cesare.mattina@univ-amu.fr